

Réponse globale aux questions/réponses

Pour les clients/distributeurs/fournisseurs

Questions relatives aux clients/distributeurs

1. Le contact pour mon entreprise reste-il le même ? À qui m'adresser si j'ai d'autres questions ?

Pour l'instant, tous les points de contact resteront les mêmes. Vous devez continuer à travailler avec vos représentants Diversey et Solenis actuels. Comme toujours, nous tiendrons les clients informés de tout changement dans les plus brefs délais.

2. Je suis client de Diversey et de Solenis. Qu'est-ce que cela signifie pour mes contrats ?

Pour l'instant, les prix et les conditions de paiement resteront tels que spécifiés dans votre contrat et toute modification vous sera communiquée rapidement.

3. Les deux sociétés ont des contrats avec nous qui expirent à des moments différents. Comment cela sera-t-il géré ?

Les contrats des deux sociétés seront honorés jusqu'aux dates d'expiration, et tous les honoraires et indicateurs resteront inchangés pendant la durée du contrat.

4. Qui dois-je contacter pour passer mes commandes et pour toute question ?

Jusqu'à ce que l'intégration totale soit achevée, veuillez continuer à passer vos commandes comme d'habitude. Pour l'instant, vous continuerez à être servis par vos représentants Diversey et Solenis actuels.

5. Mes prix ou conditions de paiement seront-ils affectés ?

Actuellement, la tarification de vos produits et les conditions de paiement ne sont pas affectées. Si vous avez des questions sur les prix futurs, veuillez contacter vos représentants Diversey et Solenis actuels.

6. Mes commandes seront-elles livrées de la même manière ?

Oui. À court terme, aucun changement ne sera apporté à vos méthodes de livraison préférées.

7. Quelle société va générer mes factures ? À qui vais-je envoyer des paiements ?

Tant que l'intégration ne sera pas totale, vos factures seront générées de la même manière qu'aujourd'hui. Veuillez continuer à envoyer vos paiements comme d'habitude.

Questions du fournisseur

8. Qu'est-ce que cela signifie pour les fournisseurs ? Vais-je remarquer des changements immédiats ?

Il n'y a aucun changement immédiat. Nous maintiendrons nos mêmes pratiques à court terme et toutes les conditions contractuelles existantes resteront en place, y compris les accords de partenariat. De plus, nous maintiendrons nos processus et systèmes de paiement normaux, et vous continuerez à être payés comme d'habitude. Vous continuerez à travailler avec les mêmes contacts et les mêmes équipes de compte. Tout changement futur sera communiqué rapidement et nous nous attendons à ce qu'il soit minime.

9. Quels changements les fournisseurs doivent-ils attendre à long terme du fait de la fusion ?

Nous espérons devenir un partenaire encore plus fort pour vous, car nous deviendrons une entreprise plus grande et plus ingénieuse avec un incroyable réseau de fabrication de plus de 70 usines dans le monde. De plus, nous servirons un large éventail de clients dans le monde entier, accélérerons notre stratégie de croissance et accéderons à des ressources supplémentaires, et élargirons les opportunités de marché, ce qui en fera un meilleur partenaire.

10. Pensez-vous apporter des modifications à vos processus en tant qu'entreprise fusionnée ?

Nous maintiendrons nos conditions, processus et systèmes de paiement respectifs à court terme. Dans le cadre du processus d'intégration et de nos efforts continus d'amélioration continue, nous continuerons à chercher des moyens d'optimiser nos politiques, processus et systèmes pour améliorer les interactions de nos partenaires avec l'entreprise combinée. Toute modification pertinente vous sera communiquée bien avant son entrée en vigueur.

11. Y a-t-il des changements dans mon contact d'entreprise ?

Non. À l'heure actuelle, le contact de votre entreprise restera le même. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Tout changement futur sera communiqué dans les plus brefs délais.

Questions générales

12. Quelle est la nature de l'association ou la justification de la fusion ?

La fusion de Solenis et de Diversey réunit deux leaders de l'industrie dans des marchés adjacents, mais très complémentaires. En combinant nos sociétés, nous participerons à une myriade de marchés finaux attrayants... des marchés diversifiés, qui bénéficient de tendances économiques à long terme et devraient croître à des taux supérieurs à la moyenne. D'une part, nous bénéficierons d'une envergure considérablement accrue et d'une présence mondiale plus large qui nous permettra d'obtenir un meilleur effet de levier opérationnel. Nous servirons près de 96 000 clients et comptons environ 15 400 employés répartis sur 71 sites répartis sur six continents.

13. Quels sont les avantages de la fusion pour les clients ?

L'ajout de la gamme de produits et technologies de nettoyage et d'hygiène Diversey aide à créer des opportunités de vente croisée qui feront de Solenis un partenaire encore plus précieux pour ses clients. Nous serons en mesure de proposer une suite de solutions « tout-en-un » qui répondront à la demande des clients en matière de solutions de gestion de l'eau, de nettoyage et d'hygiène à l'échelle mondiale. Ensemble, nous continuerons à tirer parti de nos partenariats solides avec nos clients, de notre innovation de pointe et de nos services à valeur ajoutée. Nous avons maintenant considérablement amélioré nos compétences pour aider nos clients à relever les défis essentiels en matière de durabilité, à réduire leur impact environnemental et à créer un monde plus propre et plus sûr.

14. L'entreprise fusionnée va-t-elle poursuivre sa croissance et son expansion ?

Oui. Ces deux activités se complètent et, grâce à nos forces combinées, nous serons en mesure d'offrir une gamme diversifiée de produits et de technologies qui nous aideront à mieux servir nos clients. Avec cette plateforme plus grande et plus étendue, Solenis sera en mesure de tirer parti des opportunités de croissance organique et par le biais d'acquisitions supplémentaires sur les marchés principaux et adjacents pour propulser la trajectoire de croissance spectaculaire de Solenis.

15. Dirigerez-vous les deux sociétés séparément ?

Non. En combinant et en intégrant ces deux sociétés, nous étudierons les opportunités de ventes croisées et les partenariats avec nos clients, ainsi qu'un meilleur effet de levier opérationnel.

16. Y a-t-il beaucoup de chevauchement dans les activités des deux sociétés ?

Le marché de l'alimentation et des boissons est le principal domaine de chevauchement. Solenis et Diversey entretiennent un partenariat sur le marché de l'alimentation et des boissons depuis plusieurs années et nos clients bénéficient de notre offre de solutions complètes. En intégrant l'équilibre de nos activités complémentaires, nous serons en mesure d'étudier les opportunités de vente croisée qui profiteront à nos clients.

17. Qui dirigera la société fusionnée ?

John Panichella continuera en tant que CEO. En outre, nous mettrons en place un Conseil de direction Solenis en tant que conseil d'exploitation de l'entreprise. Les principaux dirigeants d'exploitation se réuniront tous les mois ou plus fréquemment si nécessaire pour examiner nos performances liées aux résultats financiers du plan d'affaires annuel, aux performances en matière de sécurité et d'environnement, aux projets d'investissement, aux indicateurs de performance de la chaîne d'approvisionnement, au flux de trésorerie et au fonds de roulement et à toute autre question opérationnelle.

18. Où la société fusionnée aura-t-elle son siège social ?

Solenis continuera d'avoir son siège social à Wilmington, dans le Delaware.